

Dissolution d'une ligue. — Depuis 43 ans, la Ligue du Bas-Vallon contre la tuberculose a poursuivi son utile action dans nos villages ; la terrible maladie est en nette régression. Les dispositions gouvernementales (fédérales et cantonales) ont prouvé leur efficacité. Ceci ne veut pas dire que peut cesser la lutte contre la tuberculose ; il faut rester vigilants, car des foyers existent encore, des individus conservent des lésions pendant de longues années, ce qui justifie une surveillance médicale constante, du reste ordonnée par la loi.

Si la Ligue du Bas-Vallon a décidé, dans son assemblée générale du 31 janvier, à Couvet, de se dissoudre, c'est dans le but de réaliser une fusion avec la Ligue du Haut-Vallon qui a son siège à Fleurier. Ce rapprochement est logique, car c'est à Fleurier qu'est installé le dispensaire et c'est là que réside l'infirmière qui étend, depuis quelques années, son activité sur le district. Partout ailleurs dans le canton, il existe une seule ligue par district ; en 1956, le Val-de-Travers se met à l'unisson.

Préalablement à sa dissolution, la Ligue du Bas-Vallon avait procédé à une opération immobilière qu'il convient de signaler : elle a donné à son comité les pouvoirs nécessaires pour transférer aux Colonies de vacances de Couvet la propriété de Champ-Petit. Cette ancienne maison de maîtres, agréablement située au nord de Couvet, à 960 mètres d'altitude, dans un endroit bien ensoleillé, convient parfaitement comme séjour d'été pour des enfants ayant besoin de raffermir leur santé. L'immeuble a reçu, au cours de ces dernières années, d'appréciables améliorations. Il est entouré de pâturages et de grandes forêts de sapins. D'un commun accord, le prix de vente a été fixé à la somme symbolique d'un franc. Son nouveau comité est plein d'entrain et sa nouvelle situation de propriétaire lui donne encore de nouvelles possibilités.